

Protocole sanitaire de l'école Georges Brassens pour la période du 12 au 24 mai 2020.

Cadre de référence :

- *Protocole sanitaire : guide relatif à la réouverture et au fonctionnement des écoles maternelles et primaires (29 avril 2020).*
- *Circulaire relative à la réouverture des écoles et établissements et aux conditions de poursuite des apprentissages (à paraître au Journal Officiel ce jeudi 7 mai 2020).*

Préambule :

« Le respect des gestes barrières en milieu scolaire doit faire l'objet de sensibilisation, d'une surveillance et d'une approche pédagogique adaptée à l'âge de l'élève. **La sensibilisation des parents est aussi prépondérante dans la continuité des messages sur l'application permanente de ces règles.** »

Les principes que l'équipe éducative s'efforcera d'appliquer et sur lesquels elle apportera sa plus grande vigilance :

- Respect de la distanciation physique (respect d'une distance minimale d'un mètre) **dans tous les contextes et les espaces,**
- Application des gestes barrière (lavage des mains fréquents, tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir, utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter),
- Limitation optimale du brassage des élèves (stabilité des classes et des groupes d'élèves),
- Nettoyage et désinfection des locaux et des matériels,
- Information et communication (canal habituel : forest.ecole@wanadoo.fr ou à l'accueil du matin auprès de monsieur Tomasi ou de Céline)

Accueil des élèves :

Afin d'assurer la distanciation, d'éviter les flux de passages, les parents ne sont pas autorisés à pénétrer dans l'école. Une zone d'attente vous permettant de récupérer votre enfant à la sortie des classes est matérialisée à l'entrée du parc de jeux.

Nous vous demandons de bien vouloir limiter votre temps de présence aux abords de l'école. Le parc de jeux ne devra pas être utilisé par les enfants.

Les portes de l'école fermeront définitivement à 9 h 10 et à 13 h 40 afin de nous permettre de suivre le protocole sanitaire avec les élèves déjà présents en classe de la meilleure des façons.

Aucune entrée et sortie d'élève pour des rendez-vous médicaux ou pour toute autre raison ne pourra se faire en dehors des horaires précisés ci-dessus (orthophonie....).

Prise de température par les parents de leur enfant avant l'arrivée à l'école.

Les parents s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans la famille de l'élève. **En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école.**

En Maternelle : des vêtements visant à favoriser l'habillage et le déshabillage en autonomie sont conseillés.

Port du masque :

Pour les personnels :

Le port d'un masque « grand public » est obligatoire dans toutes les situations où les règles de distanciation risquent de ne pas être respectées (présence auprès des élèves à besoins éducatifs particuliers, pendant la circulation dans la classe, dans l'école, pendant la récréation. Il est recommandé dans toutes les autres situations.

Pour les élèves :

Pour les élèves de maternelle, le port du masque est à proscrire.

Pour les élèves en école élémentaire, le port du masque n'est pas obligatoire mais les enfants peuvent en être équipés s'ils le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter dans des conditions satisfaisantes (masques fournis par les parents).

Des Masques FFP1, seront toutefois disponibles dès lors qu'un élève présente des symptômes (fièvre, toux...). L'élève sera isolé dans le dortoir et devra ensuite être pris en charge par les parents.

Aménagement des salles de classe :

La capacité d'accueil pour les classes maternelles est fixée à 10 élèves maximum, pour les classes primaires à 12 élèves maximum.

Lavage des mains en arrivant à l'école.

Règle de la distanciation physique (distance d'au moins un mètre entre les tables, soit 4m² par élève).

Ventilation fréquente des classes et ouverture des portes et des fenêtres : 10 minutes avant l'arrivée des élèves, pendant la récréation, pendant la pause méridienne, pendant le nettoyage des locaux.

Gestes barrière : mise à disposition de gel hydro-alcoolique sous le contrôle d'un adulte, mise à disposition de mouchoirs en papier ou rouleau de serviettes papier.

Chaque élève disposera de son propre matériel.

Des boîtes individuelles pour le petit matériel seront à la disposition de chaque élève.

Les échanges de matériel scolaire seront à éviter ou seront accompagnés par une désinfection après chaque utilisation.

Si un matériel doit être transféré à un autre élève, un adulte procédera à un nettoyage désinfection (à l'aide d'une lingette désinfectante par exemple).

Gestion de la circulation des élèves :

Règle de la distanciation physique pour chaque déplacement (classe, couloirs, cour de récréation)

Bloquer les portes en position ouverte le plus souvent possible pour éviter les zones de contact.

Entrée et sortie des élèves (horaires échelonnés de 10 minutes par groupe classe) - du parc de jeux à la classe et vice-versa, matérialisation de deux couloirs de circulation et une zone d'évitement et de croisement + zone d'attente des parents :

- GS : circulation dans le couloir de gauche du parc, hall, couloir maternelle gauche, classe – sortie : parcours inverse.
- CP : circulation dans le couloir de gauche du parc, hall, cour de récréation, entrée classe de la cour – sortie : parcours inverse.
- CM : circulation dans le couloir de droite du parc, longer la garderie, passage parking enseignant, entrée enseignant, classe – sortie : parcours inverse.

Récréation :

- CP et CM : sortie directe dans la cour par la porte de classe donnant sur l'extérieur,
- GS : passage dans le hall, passage par les sanitaires, sortie directe des sanitaires à la cour.

Sanitaires :

- Pour tous les sanitaires, maternelle et primaire, un sens de circulation unique, matérialisé horizontalement et verticalement pour éviter les croisements d'élèves.

Récréation ou temps de pause en classe si difficultés d'organisation

Un temps de récréation par groupes de classe - Horaires différenciés :

- GS : 10 h 30 – 11 h 00 et 15 h 00 – 15 h 30
- CP : 10 h 15 – 10 h 30 et 14 h 45 – 15 h 00
- CM : 10 h 55 – 11 h 10 et 15 h 05 - 15 h 20

Lavage des mains avant et après la récréation.

Règle de la distanciation physique.

Pas de croisement d'élèves dans la cour, dans les couloirs.

Distanciation matérialisée au sol pour la rentrée des élèves devant chaque entrée de classe.

Neutralisation des jeux extérieurs.

Jeux individuels à privilégier, pas de manipulation de matériel.

Parcours sportifs individuels possibles.

Nettoyage/désinfection des locaux :

Nettoyage simple : désinfection régulière des surfaces et des matériels fréquemment touchés (tables et chaises pendant chaque récréation, poignées de portes et zones de contact, désinfection des toilettes après chaque récréation)

Nettoyage approfondi : une fois par jour, nettoyage simple avec un détergent puis nettoyage avec un désinfectant virucide des sanitaires, des sols, tables et chaises et de tous les espaces utilisés ou de passage, du matériel utilisé en classe et des supports pédagogiques.

Dimensionnement et équipement des sanitaires :

Aération des sanitaires.

Règle de la distanciation physique – condamnation d'un urinoir sur 2.

Sens de circulation dans les sanitaires.

Lavage des mains au savon avant et après le passage aux toilettes sous le contrôle d'un adulte.

Assurer régulièrement au cours de la journée l'approvisionnement des consommables des toilettes (*savon liquide, papier toilettes, essuie-mains à usage unique, ...*).

2 élèves au maximum dans les sanitaires.

Gestion de la garderie :

Accueil : lavage des mains au savon. **Les goûters seront fournis par les parents.**

Tous les jeux pouvant être manipulés à plusieurs (poupées, dinettes, jeux de construction..) ne seront pas mis à la disposition des élèves, ceci, afin d'éviter les transferts entre les enfants.

Mise à disposition des enfants de boîtes individuelles pour les feutres, stylos, ciseaux...

Règle de la distanciation physique.

Nettoyage et désinfection des matériels, des zones de contact (tables, chaises...).

Gestion de la cantine :

Aérer le local cantine avant et après la prise des repas.

Règle de la distanciation physique - Organisation du temps de restauration et des services en fonction des effectifs.

Port du masque pour les personnels de cantine.

Lavage des mains au savon, avant le repas, après le repas.

Eviter les files d'attente dans les couloirs et les croisements de groupes d'élèves – sens de circulation : entrées, sorties de la cantine.

Gestion des matériels pour éviter les contacts – couverts, brocs d'eau...

Prévoir les modalités de distribution d'eau de manière à limiter les contacts.

Adapter la distribution des repas et des couverts pour limiter les contacts.

Nettoyer les tables, les chaises après les repas, donc après chaque service, selon la méthode définie dans la fiche segment nettoyage et désinfection des locaux du Protocole sanitaire.

S'assurer du nettoyage approfondi des tables et chaises avant l'arrivée des élèves puis entre chaque utilisateur.

Ce protocole sanitaire, propre à l'école Georges Brassens, est susceptible d'être modifié, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, des recommandations des services du Ministère de l'Education Nationale.

Vous serez tenus informés de toute modification éventuelle.

Vous remerciant. L'équipe pédagogique.